

SAPAD : ASSISTANCE PEDAGOGIQUE AUX ELEVES MALADES OU ACCIDENTES

Que faire si mon enfant est absent
plusieurs semaines ou pour des
absences chroniques ?

Enfant hospitalisé

Contacter le Centre
Hospitalier où se trouve
l'enfant (possibilité en
fonction du Centre
Hospitalier d'avoir une
assistance pédagogique)

Retour au domicile

Enfant au domicile

1- Contacter le SAPAD
au 05.53.35.65.77 ou
sapad24@ac.bordeaux.fr
2- Le SAPAD remplit une
demande d'APAD et
cherche des
enseignants volontaires
(de la classe et/ou de
l'établissement)
3- Accord du médecin
responsable
départemental

Coordonnateurs du dispositif

Stéphanie Dumonceau
Coordonnatrice
départementale

05.53.35.65.77
Sapad24@ac-bordeaux.fr

Médecin Responsable
Départemental

Direction Académique à
Périgueux

Mise en place

1- Transmettre
régulièrement les
cours et les devoirs
2- Prévoir un emploi du
temps concernant les
heures SAPAD
3- Prévoir le retour et
informer le SAPAD de
l'évolution de la
situation

Circuit d'une demande d'Assistance Pédagogique à Domicile
Deux services en Dordogne la DSDEN SAPAD et une association ASEM

